ALERTE AIDE PUBLIQUE

APPEL À PROJETS

SOUTIEN AUX PROJETS DANS LA FILIÈRE AUTOMOBILE

Investissements, diversification et décarbonation des sites industriels



1^{ère} relève 18/11 2025

QUELS PROJETS?

Avec l'ambition toujours affichée de produire 2 millions de véhicules électrifiés par an à l'horizon 2030, le gouvernement relance un Appel à projets dans France 2030 pour la transformation de la filière automobile. Il vise à soutenir les projets d'investissement industriel portés par les acteurs de **la filière automobile et leurs sous-traitants** (mécanique, métallurgie, plasturgie...) **pour toutes les tailles d'entreprises** (PME, ETI et Grandes Entreprises).

Le dispositif devrait être ouvert jusqu'au 20 octobre 2026 (sauf épuisement des fonds), avec des relèves prévues le **18 novembre 2025 et le 5 mai 2026**.

Le soutien à l'acquisition de nouveaux outils de production est prioritaire.

Le développement expérimental pourra également être soutenu avec des perspectives de production en grande série.

Le plancher de dépenses éligibles à présenter est défini à :

→ 1 M€ pour les projets individuels → 2 M€ pour les projets collaboratifs

5 THÉMATIQUES



Production des principaux composants et équipements du véhicule de demain



Amélioration de la performance environnementale des procédés et sites de production



Production des systèmes de recharge et d'avitaillement pour les véhicules électriques à batterie et à hydrogène



Assemblage de véhicules zéro-émission

conception et développement des plateformes, pièces et outils nécessaires à leur production



Soutien à la diversification des sous-traitants automobiles vers d'autres filières industrielles





Les projets attendus doivent être **compétitifs, structurants, risqués** et/ou **innovants**. Ils peuvent être portés par **une** ou **plusieurs entreprises**.

QUELS SOUTIENS?

Aide allant de

10% à 65%

selon la thématique du projet, la taille de l'entreprise et sa localisation. Pour

50% en subvention

et 50% en avance remboursable.

ETI & GE:

Les projets portés par des Entreprises de Taille Intermédiaire et Grande Entreprise devront démontrer des enjeux environnementaux et/ou de R&D et/ou impliquer la création d'une usine localisée en zone dite « AFR ». Aucune aide de moins de 500K€ ne sera accordée.

ABF ET L'APPEL À PROJETS AUTO 2023 : LES RÉSULTATS

Ce dispositif s'inscrit dans la continuité de la dernière vague de 2023, pour laquelle ABF a démontré son expertise dans la qualification et le montage des dossiers :



À l'échelle nationale, ABF représente près de En 2023, nous avons accompagné 26 industriels et sous-traitants de la filière pour des projets d'investissement, de modernisation et de diversification.

EXEMPLES DE PROJETS ACCOMPAGNÉS

Client n°1

GE - Filiale d'un groupe dans l'électronique

Projet: Modernisation de l'appareil de production

Résultat 1,3 M€ - 25% du budget

Territoire d'industrie en transition écologique Subvention 905K€

ORMAT - Subvention 351K€



Client n°2

ETI - Industrie automobile

Projet : Accélérer le virage vers la mobilité électrique + R&D de rupture

Résultat 9,3 M€ - 17% du budget

Projet 1

AAP Véhicules routiers de demain Subvention + AR 5,5M€

CAP R&D

Subvention 400K€

Projet 2 iDémo National Subvention + AR 3,4M€



Client n°3

PME - Sous-traitant automobile

Projet: R&D et investissements matériels en faveur des motorisations électriques

Résultat 1 M€ - 30% du budget

Projet 1 AAP Auto Subvention 640K€ Projet 2 AAP Auto Subvention 360K€



23 années

160

5 Mds€ 9 bureaux



Pour nous contacter:

02 47 60 93 40 contact@abfdecisions.fr



in www.abfdecisions.fr